



Lyon, le 29 octobre 2025

À l'attention de Mr Julien Rolland

Directeur Général Adjoint

Délégation Développement Responsable

Objet : DINSI demande de rencontre - RIF AM et TT

Monsieur le Directeur Général Adjoint,

Au cours la réunion du 30 septembre dernier, présidée par Mme Zemorda Khelifi, Vice-présidente, et la DRH, interrogées sur les décisions prises concernant les évolutions de RIF des AM et TT de la DINSI, la directrice des ressources humaines a expliqué qu'un nouveau travail d'analyse comparatif entre les métiers exercés par AM et TT de la DINSI et ceux du reste de la Métropole était en cours.

Elle s'est engagée à le présenter rapidement aux agents concernés.

Nous vous demandons donc que ce travail d'analyse comparatif nous soit communiqué. Nous souhaitons un rendez-vous avec vous à ce sujet le plus rapidement possible.

Par ailleurs, nous souhaiterions évoquer la mise en conformité des métiers informatiques ayant droit à la prime numérique avec la circulaire Borne du 3 janvier 2024 et son référentiel de métiers.

Dans l'attente de votre retour, veuillez recevoir, Monsieur le directeur général adjoint, l'expression de nos salutations respectueuses.

L'intersyndicale

Copie Lise Fournot Bogey, Andrée Laure Nicolier



CFDT Maud SGORBINI Secrétaire de section Section Métropole de Lyon 	CFTC Franck GARAYT Président CFTC Métropole de Lyon 	FA Thierry ILTIS Secrétaire général 
Ufict-CGT Anne-Marie SANCHEZ Secrétaire générale UFICT-CGT p/o Emeline Maul Secrétaire générale adjointe UFICT-CGT 	SNT CFE-CGC Sébastien RENEVIER Secrétaire général SNT CFE-CGC 	UNICAT Yvon PEREZ Secrétaire général 
UNSA José RODRIGUEZ Secrétaire général 		